



Déclaration FSU 80

CTSD du 22 juin 2020

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

La mise en œuvre des **annonces du Président de la République** d'accueillir tous les élèves tout en appliquant la n^{ème} version du protocole sanitaire va tourner à la quadrature du cercle dans les établissements. Se baser sur le volontariat des familles revenait à tourner le dos à une école égalitaire, mais le nouveau protocole, même assoupli, ne permettra pas d'accueillir tous les élèves. Les bâtiments, la superficie des salles de classes, dans les écoles comme dans les collèges, le mobilier et les effectifs de classe resteront des contraintes indépassables, qui posent déjà problème dans certains établissements du département, vous n'êtes pas sans l'ignorer Monsieur l'Inspecteur d'académie.

Tous les élèves ne pourront pas être accueillis en même temps. Prétendre autre chose revient à mettre les établissements et les équipes enseignantes en porte-à-faux. Ces annonces présidentielles n'ont été anticipées ni avec les directions d'établissement ni avec les personnels enseignants, pourtant les premiers concernés, et une fois de plus ce sont eux que l'on somme de répondre à cette promesse intenable ! Cet objectif impossible contribue à jeter l'opprobre sur les enseignantes et les enseignants et renforce cette injuste mise en cause publique dans certains médias que ni le ministre de l'Education nationale ni le président de la République n'ont jugé bon de dénoncer, alors que le ministre se devait de mettre fin à cette campagne de dénigrement !

Cela contribue à entretenir des situations de tension entre parents d'élèves et équipes enseignantes là où tous les élèves ne peuvent être accueillis à cause du bâti scolaire ou de l'absence de collègues en situation de fragilité de santé. De plus des enseignants nous contactent afin de nous signaler qu'ils sont dans l'obligation à partir du 22 juin, d'accueillir les élèves des collègues absents. La distance de 1 mètre sera déjà très difficile à mettre en place, comment ajouter des élèves dans ce contexte ? Les enseignants déjà épuisés par toutes ces annonces et leurs mises en application n'ont pas à pallier au manque de remplaçants.

Une fois de plus, les annonces se succèdent, la précipitation et le flou dominant, tandis que les équipes doivent se débrouiller seules. **Il est plus que temps de leur faire confiance, de les écouter et de les informer autrement que par les médias. Ce sont elles qui tiennent le système éducatif à bout de bras !!!** En effet, depuis le début de la crise sanitaire, les personnels enseignants se sont fortement engagés dans l'accueil des enfants des personnels soignants, comme dans l'élaboration d'un enseignement à distance, puis dans la réouverture des établissements. Si les personnels ont relevé, seuls, le défi de l'enseignement à distance, la période de confinement a confirmé le rôle essentiel de l'école, comme lieu incontournable d'apprentissage mais aussi de socialisation et démontré que rien ne pouvait remplacer le lien direct entre les élèves et les équipes pédagogiques. Le lien social construit grâce à l'école a été fragilisé et les inégalités de tous ordres aggravées. **Pour la FSU, l'école post-covid doit tirer les enseignements de cette période de crise exceptionnelle et renforcer sa dimension éducative, sociale et émancipatrice. Cela passe par le renforcement du service public d'éducation.**

Plutôt que d'afficher une mesure symbolique à deux semaines de la sortie des classes qui oblige à revoir de nouveau dans la précipitation le travail d'organisation mis en place, l'école a besoin d'un retour des élèves en petits groupes et **d'anticiper la question de l'organisation de la rentrée** : le ministre doit publier avant les congés d'été les différents scénarii envisageables. Il ne serait pas

acceptable que des changements de dernière minute interviennent de nouveau à quelques jours seulement de l'arrivée des élèves, ni pour les personnels, ni pour les élèves et leur famille. L'année 2020/2021 devra tenir compte de la période particulière que nous avons traversée et les programmes devront être aménagés avec l'exigence de faire réussir tous les élèves.

Par ailleurs, le retour à l'école de tous les élèves à partir d'aujourd'hui ne justifie plus la mise en place du **dispositif 2S2C**, ce dont, à la FSU, nous ne pouvons que nous réjouir ! Qu'en est-il de ce dispositif dans notre département ? Combien de communes étaient prêtes à s'y engager ? Pouvez-vous nous confirmer qu'il n'a plus lieu d'être et que vous allez en informer les communes concernées ?

En ce qui concerne les **LSU dans le premier degré**, en quoi est-ce utile de demander à des personnels déjà très fatigués voire épuisés de par leur adaptation perpétuelle à des annonces ministérielles évoluant sans cesse depuis la mi-mars, et à un moment de l'année où ont lieu, vous ne pouvez l'ignorer, des conseils de maîtres pour organiser les répartitions de classes, les commandes de matériel, les projets pour l'année scolaire suivante, en quoi est-ce utile de leur demander comme le font certains IEN de remplir les LSU alors que les écoles ont été fermées du 13 mars au 13 mai et que peu d'élèves sont revenus en présentiel depuis cette date ? Cela n'aurait aucun sens de les évaluer !!! Et sur quoi ? Vous le savez, Monsieur l'Inspecteur d'académie, les conditions de travail à la maison ont été très inégalitaires pendant 2 mois voire plus pour certain-es, et demander à 2 semaines des grandes vacances d'évaluer des élèves n'aurait vraiment aucun sens ! Ecole de la bienveillance avec les personnels, en êtes-vous sûr ? Nous ne comprenons pas cette demande alors même qu'un message émanant du Rectorat le 27 mai disait qu' « exceptionnellement pour l'année 2019-2020, le caractère obligatoire de la saisie des compétences numériques sur le dernier bilan périodique des élèves de CM2 et 6EME est levé. »

Au SNUIPP-FSU, nous appelons les personnels qui le souhaitent à ne pas remplir les LSU.

Enfin, concernant le **parcours passerelle** qu'il est demandé aux enseignant-e-s de remplir pour les élèves en difficulté, nos constats sont les mêmes : quel sens cela a-t-il de demander à la mi-juin de remplir des documents pour indiquer aux parents les difficultés de leur enfant et ce qui va être fait pour y remédier jusqu'au 3 juillet ? Aucun ! Les personnels ont mis toute leur énergie dans l'organisation du retour à l'école de leurs élèves, dans le lien avec les familles depuis le 13 mars, dans la réorganisation de leur travail en présentiel, en distanciel, ils vont tout revoir dès aujourd'hui et vont mettre leur énergie professionnelle pour accueillir à bras ouverts et dans la joie tous leurs élèves, pour faire en sorte que le retour à l'école soit chaleureux, positif et tourné vers l'avenir. Voulez-vous les épuiser dans des tâches chronophages dépourvues de sens ? Qu'est-ce qui sera plus bénéfique pour les élèves : un-e enseignant-e disponible durant les 8 jours de classe qui restent ou un-e enseignant-e épuisé-e par des tâches annexes chronophages ? Et si caractère obligatoire il y avait à remplir ces parcours passerelle, sur quel texte vous appuyez-vous Monsieur l'Inspecteur d'académie pour demander ce travail administratif supplémentaire aux personnels ?

A la FSU nous appelons les personnels à ne pas remplir ces parcours passerelle qui n'ont pas de sens à ce moment de l'année.

La **loi de transformation de la Fonction publique** votée le 6 août dernier à l'Assemblée nationale cause déjà des dégâts à l'Education nationale puisque les organisations syndicales ne sont plus destinataires ni du projet d'affectation des collègues ni des résultats du mouvement des personnels, ce qui ne nous permet plus de veiller à ce que l'équité et la transparence soient garanties dans l'attribution des postes. **La FSU rappelle son opposition à cette loi** et vous demande, comme nous l'avons déjà fait de façon unitaire, de nous adresser les résultats du mouvement des personnels afin de pouvoir en informer la profession.

Le 7 avril dernier, le ministre de l'Éducation nationale annonçait la création de 1 248 postes supplémentaires à la rentrée 2020. Ces 1248 postes, déjà répartis entre les départements, auraient dû déboucher sur 2496 recrutements de stagiaires supplémentaires. En effet les lauréats du concours seront enseignants stagiaires à mi-temps. Or, le ministère n'annonce la création que de 625 places supplémentaires aux 10 790 déjà prévus au CRPE 2020. Cela conduira à recruter près de 1 000 contractuels, malgré la promesse du ministère de ne pas recourir à des personnels non formés. La FSU demande, a minima, l'ouverture des listes complémentaires pour couvrir les besoins.

Pour lutter contre les inégalités et permettre de répondre aux besoins de tous nos élèves, tant dans le premier que dans le second degré, c'est d'un plan d'urgence, avec une programmation pluriannuelle d'emplois et de recrutements dont l'école a besoin.

Pour en venir à l'objet de ce CTSD, nous ne pouvons que nous réjouir de l'ouverture de 4 classes dans des écoles où les effectifs étaient pléthoriques, mais nous regrettons que ces ouvertures se fassent au détriment de moyens de remplacement, alors même que le remplacement était tendu cette année, celui-ci va encore se dégrader l'an prochain. A quand des créations de postes massives dans l'Education nationale qui permettraient au contraire de créer des postes de remplaçant-e-s, d'ouvrir des classes dans les écoles placées en vigilance et dont la moyenne est supérieure à 25 élèves par classe, de renforcer les RASED, et d'abonder des dispositifs destinés à lutter contre l'échec scolaire ?

Les 500 milliards trouvés par notre gouvernement pour sortir de cette crise sanitaire et sociale auraient pu, auraient dû permettre des créations de postes destinés à résorber les inégalités de réussite scolaire, inégalités fortement révélées et décriées lors de cette crise sanitaire en réduisant les effectifs dans toutes les classes et permettant l'organisation d'un travail en petits groupes d'élèves.